

Espace macroéconomique et économies africaines : rhétorique ou réalité ? Une analyse empirique

**Angelica E. NJUGUNA
Stephen N. KARINGI***

Division du commerce, de la finance et du développement économique,
Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies

Résumé

Les pays africains ont un défi à relever : diviser par deux le taux de pauvreté d'ici 2015. Pour ce faire, il leur faudra afficher durablement des taux de croissance élevés. On considère que l'une des manières de les y aider consiste à renforcer l'aide afin de créer un espace budgétaire. On craint cependant de ne pouvoir y parvenir si l'on s'en tient aux cadres macroéconomiques stricts en vigueur. Cette contribution vise à mesurer les écarts de production dans plusieurs économies africaines afin de débattre de ce sur quoi l'on se fonde pour réclamer davantage de marge de manœuvre en matière de politique macroéconomique. En partant d'une mesure simple du potentiel de production et de l'écart de production, au moyen du filtre Hodrick-Prescott, et en la comparant avec les options de politique économique retenues qui transparaissent dans le taux d'inflation et le solde budgétaire, cette contribution donne des éléments permettant de juger de l'utilité d'un renforcement de l'aide. Elle arrive à la conclusion que, dans les cinq premières années qui ont suivi le Sommet du Millénaire, les économies africaines se sont retrouvées prises dans le piège de la stabilisation, avec de faibles taux de croissance qui ne permettent pas de réduire de moitié la pauvreté dans un environnement macroéconomique stable. Cependant, étant donné que ces économies se caractérisent par des écarts de production positifs marginaux, peu d'entre elles affichant des capacités excédentaires, il est justifié de se demander si les choix

* Les auteurs sont, respectivement, consultant et responsable des affaires économiques de la Division du commerce, de la finance et du développement économique (TFED) de la Commission économique pour l'Afrique (CEA). Cet article n'engage que ses auteurs. Il n'est pas censé exprimer les positions ou les opinions des Nations Unies ou de ses membres, ni la position officielle de l'un des membres du personnel des Nations Unies. Pour consulter les auteurs : Skaringi@uneca.org.

de politique macroéconomique sont ou non compatibles avec la réalisation du premier Objectif du millénaire pour le développement (OMD). Il s'ensuit que les pays, même ceux qui affichent un écart de production positif, doivent envisager de redéfinir le niveau de leurs cibles de politiques monétaire et budgétaire s'ils veulent accélérer leur croissance économique et atteindre les 7 % visés.

Mots clés : Espace budgétaire, écart de production, politique budgétaire, politique monétaire

1. Introduction

La question de la marge de manœuvre politique forme désormais un aspect central des discours sur la politique macroéconomique en Afrique, surtout en ce qui concerne la politique budgétaire, mais également à propos de la politique monétaire. D'un côté, dans le contexte des actions visant la réalisation, par les pays africains, des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), certains affirment, avec de solides arguments à l'appui, que les pays africains ne pourront pas atteindre les OMD sans un renforcement de l'aide qui leur permettrait d'accélérer sur cette voie.

Sachs (2005) a amorcé un vif débat avec son idée d'une grande poussée, selon laquelle il est possible de mettre un terme à la pauvreté en 20 ans grâce à un accroissement de l'aide¹ et, partant, à l'élargissement de l'espace budgétaire. Les déclarations faites au Sommet du G8 de Gleneagles en 2005, qui prenaient en compte les recommandations de la Commission pour l'Afrique, ont considérablement renforcé cette dynamique². La théorie de la grande poussée exercée par l'aide repose sur l'hypothèse implicite selon laquelle les pays africains disposent d'une marge de manœuvre pour assouplir leurs stratégies macroéconomiques. Cependant, certains formulent des contre-arguments de poids en avançant que la marge de manœuvre actuelle est bien définie, et que les politiques macroéconomiques sont adéquates compte tenu des capacités de ces économies. Les partisans de cette dernière école soulignent que tout écart par rapport à la situation actuelle est susceptible de bouleverser la stabilité macroéconomique à laquelle les pays africains sont parvenus et qui, ces dernières années, s'est traduite par de bons fondamentaux macroéconomiques. Easterly (2006), dans sa critique de Sachs (2005), et Collier (2007), plus tempéré, n'expriment qu'une petite partie du débat qui fait rage concernant la possibilité de créer de l'espace budgétaire pour les économies telles que les économies africaines. En effet, Easterly (2006) et Collier (2007) exposent tous deux les raisons pour lesquelles l'espace budgé-

1. Plus précisément, Sachs (2005) affirmait qu'un doublement de l'aide annuelle jusqu'en 2015, partant de 65 milliards de dollars en 2002, serait nécessaire pour éradiquer la pauvreté, définie par le seuil de 1 dollar par jour et par personne.

2. À Gleneagles, en 2005, les pays du G8 se sont engagés à doubler l'aide au développement destinée à l'Afrique, passant de 25 à 50 milliards de dollars.

taire que dégagerait la poussée par l'aide risque de ne pas donner les résultats escomptés, à savoir aider les économies en développement, telles que celles d'Afrique, à faire reculer la pauvreté.

À ce stade, il importe de souligner que si le débat tend à se concentrer sur la politique budgétaire, les conséquences directes et indirectes d'un assouplissement de la politique budgétaire sur les indicateurs monétaires débouchent également sur des considérations relatives à l'orientation monétaire propice à la réalisation des OMD. Dans le contexte de rigueur monétaire dans lequel opèrent de nombreux pays africains, on souligne que la politique d'expansion budgétaire venant étayer l'accroissement de l'aide en vue d'atteindre les OMD conduira à un essor de l'inflation. Auquel cas, certains affirment que les cibles de politique monétaires actuelles ne sont pas propices à l'accélération des progrès sur la voie des OMD.

Ce débat est-il seulement rhétorique ? Est-il justifié étant donné la situation réelle dans la plupart des pays africains ? Cet article entend apporter, en premier lieu, des éléments empiriques sur la pertinence du débat, puis démontrer l'importance d'adopter une approche au cas par cas lorsque l'on détermine les répercussions du renforcement de l'aide ou de l'assouplissement de la politique budgétaire et monétaire. Il utilise les mesures de la production potentielle et de l'écart de production concernant certains pays d'Afrique pour répondre à la vaste question de la pertinence de ce débat dans le contexte africain.

D'un point de vue théorique et conceptuel, il existe un lien entre, d'un côté, la production potentielle et l'écart de production d'une économie, et d'autre part, l'orientation macroéconomique souhaitable. Ainsi, lorsque la production effective est supérieure au potentiel de production (écart de production positif), cela signifie que l'économie connaît une demande excédentaire. *A priori*, cette situation crée des tensions inflationnistes et nécessite, de la part des pouvoirs publics, des réponses appropriées générant une réduction de la demande globale, par exemple la compression des dépenses publiques ou le durcissement de la politique monétaire. À l'inverse, l'écart de production négatif, signe d'une capacité excédentaire, peut nécessiter un assouplissement de la politique monétaire ou d'autres mesures à même de stimuler la demande. Il est intéressant de rappeler que, si tout le monde s'accorde à estimer qu'une inflation forte est dommageable à la croissance et que, donc, elle sape les perspectives d'une atteinte des OMD, le consensus affirme également que l'inflation doit se trouver dans une certaine fourchette, sous peine de nuire à la croissance.

D'après les études empiriques, la relation entre inflation et croissance est vraisemblablement non linéaire : des taux de croissance trop élevés ou trop faibles sont négativement corrélés à la croissance économique (cf. Chowdhury, 2005). Les résultats obtenus par Bruno (1995) et Bruno et Easterly (1998) montrent qu'une relation négative entre ces deux indicateurs ne se vérifie qu'à des niveaux d'inflation très élevés (supérieure ou égale à 40 %). Dans les cas d'inflation modérée (inférieure à 20 %), aucune relation claire ne

se dégage entre les deux. En outre, Bruno (1995) constate, sur la base des données se rapportant à la période 1960-1992, qu'en moyenne, la croissance économique a progressé quand l'inflation augmentait, passant de niveaux négatifs ou faibles à 15-20 %. En effet, dans les années 1950 et 1960, une inflation faible à modérée a coïncidé avec des taux de croissance très élevés résultant de pressions exercées par la demande d'investissement dans une économie en expansion. Par conséquent, l'inflation qui résulte directement de l'expansion économique ne crée pas d'obstacle significatif à la croissance.

Sur le plan budgétaire, la production potentielle et l'écart de production peuvent être utilisés pour déterminer le solde budgétaire corrigé des influences conjoncturelles. Celui-ci est égal au solde budgétaire effectif corrigé des écarts entre la production effective et la production potentielle, si bien qu'il fournit une mesure de la position structurelle du budget de l'État. Deux questions doivent donc se poser concernant la politique budgétaire. Premièrement, compte tenu de la production potentielle d'une économie, y a-t-il de la marge pour une politique expansionniste ? Deuxièmement, la correction des influences conjoncturelles est-elle prise en considération lorsque l'on détermine si l'indicateur du solde budgétaire observé signale un écart par rapport à la cible ?

Cet article apporte des éléments empiriques montrant où en sont certaines économies africaines. Pour dire les choses brièvement, il mesure le potentiel de production actuel et historique, ainsi que les écarts de production correspondants pour certains pays d'Afrique, puis il met ces constats en regard des résultats des politiques macroéconomiques (budgétaires et monétaires) de ces mêmes pays. Cette méthode permet non seulement de dégager une représentation chronologique de l'évolution de la politique macroéconomique, mais aussi d'indiquer avec certitude où il a pu y avoir discordance entre les principales orientations économiques et le potentiel et l'écart de production d'un pays. Partant d'une mesure de la production potentielle et de l'écart de production actuels, cette contribution expose les orientations macroéconomiques que les pays africains pourraient adopter, en restant réalistes, pour progresser vers la réalisation des OMD.

La section 2 de cet article résume une partie de la littérature sur l'espace monétaire et budgétaire. La section 3 présente l'analyse empirique : elle expose la méthode employée pour mesurer la production potentielle et l'écart de production. Elle formule également une réserve sur cette mesure, à savoir que l'écart de production d'une économie peut être déterminé au moyen de différentes techniques ; la seconde partie de cette section analyse l'écart de production présent et passé calculé pour certains pays d'Afrique au vu des résultats des politiques monétaires et budgétaires de chacun de ces pays. La section 4 propose une conclusion et donne des pistes de réflexion sur ce sujet.

2. Les débats sur la marge de manœuvre macroéconomique

Goldsbrough (2006) propose une synthèse non technique du débat qui oppose les partisans et les détracteurs des cadres macroéconomiques stricts pour les pays à faible revenu. Pour être bref, dans le contexte des stratégies de lutte contre la pauvreté soutenues par le FMI, d'aucuns craignent que les cadres macroéconomiques sous-jacents ne soient trop rigides. Ils estiment que la prudence de ces cadres pèse sur les dépenses souhaitables, qui devraient idéalement aider ces pays à atteindre les OMD. En conséquence, la faiblesse des taux d'inflation et du déficit budgétaire que ciblent ces cadres est perçue comme injustifiable et inférieure à ce qui serait nécessaire pour assurer stabilité et croissance. De nombreux économistes soutiennent cet argument. Ainsi, Pollin *et al.* (2006 et 2007) affirment que, vu la nature de la dynamique de l'emploi dans les pays africains, la politique monétaire visant à maîtriser l'inflation pourrait être procyclique, lorsque les tensions inflationnistes résultent de chocs intervenant du côté de l'offre. Il existe un besoin général de cibler non plus l'inflation mais des résultats « réels » en termes de développement. L'amélioration des opportunités d'emploi en Afrique représente une cible « réelle » d'une importance cruciale.

Le débat sur l'espace budgétaire

Heller (2005) définit l'espace budgétaire, dans son sens le plus large, comme la marge qui permet au gouvernement d'affecter des ressources à la poursuite d'un objectif sans mettre en péril la viabilité de sa position financière. De plus, la création d'un espace budgétaire met à disposition des ressources supplémentaires pour toute forme de dépense publique justifiée (ou de baisse d'impôts) à même de stimuler la croissance économique et d'accroître la possibilité de percevoir des recettes fiscales à l'avenir. D'après Heller, les pouvoirs publics ont plusieurs moyens pour créer de l'espace budgétaire : tout d'abord, ils peuvent percevoir des recettes supplémentaires grâce à des mesures fiscales ou à un renforcement de l'administration fiscale. Deuxièmement, ils peuvent réduire les dépenses non prioritaires au profit de dépenses plus utiles. Troisièmement, ils peuvent emprunter à des créanciers intérieurs ou à l'étranger. Quatrièmement et enfin, les autorités peuvent user de leur pouvoir de seigneurage.

Créer un espace budgétaire n'est pas tâche facile, car différents aspects doivent être pris en considération. Comme l'a développé Goldsbrough (2006), les principaux sont la viabilité budgétaire, le mal hollandais, la capacité d'absorption et l'efficacité des dépenses. La viabilité budgétaire désigne la capacité des pouvoirs publics à financer les programmes de dépenses souhaités, à honorer le service de la dette (y compris de toutes les dettes qu'ils contracteraient si la création d'espace budgétaire se faisait par l'emprunt public) et à veiller à préserver la solvabilité de l'État.

Pour Heller (2005), la question de la viabilité budgétaire doit s'étudier selon deux axes. Premièrement, la création d'espace budgétaire dépend de la marge disponible pour une augmentation de l'épargne publique via une réforme fiscale et la rationalisation des dépenses ; deuxièmement, elle est aussi déterminée par les ressources supplémentaires qu'il est possible de mobiliser grâce à l'emprunt et aux dons, tout en préservant la stabilité macroéconomique et la soutenabilité de la dette. Augmenter les recettes (proportion par rapport au PIB) semble constituer la première solution pour les pays où le poids de la fiscalité est faible. Pour les pays à faible revenu, relever cette proportion à au moins 15 % du PIB semble constituer un objectif minimal. Cependant, vouloir le porter au-delà n'est pas une option simple, puisqu'elle a des implications politiques, tout en étant difficile à justifier d'un point de vue économique. Nonobstant ces difficultés, il importe de noter que l'espace budgétaire ne se résume pas simplement à taxer plus pour dépenser plus, mais à mieux faire les deux. Certains pays peuvent être à même d'accroître leurs dépenses grâce à une meilleure mobilisation fiscale. Cependant, pour connaître les véritables bénéfices d'une telle action, il faut auparavant réfléchir aux répercussions de la mobilisation fiscale sur la consommation privée, qui peuvent elles-mêmes avoir une incidence négative sur la croissance, qui serait contraire à l'effet initialement prévu. Autrement, un pays peut choisir de ne pas relever les impôts, mais s'efforcer de mettre en place une réforme fiscale qui renforce l'efficacité du recouvrement et élargisse l'assiette d'imposition. Du côté des dépenses, une réorientation des dépenses publiques, qui consiste à axer les ressources sur un investissement public massif qui aide l'économie à accumuler les infrastructures et compétences nécessaires pour enregistrer une croissance rapide, pourrait constituer une approche positive de la création d'espace budgétaire.

L'emprunt et les dons de l'étranger sont d'autres solutions qui permettent le financement de dépenses supplémentaires. Avec l'emprunt se pose la question du remboursement par rapport au coût de l'emprunt. L'État peut décider d'emprunter sans prendre spécifiquement en considération les rendements directs générés par un poste de dépense particulier, mais il doit alors évaluer la viabilité globale de son programme d'emprunt, en tenant compte de l'ampleur des obligations existantes du pays au titre du service de la dette et du remboursement du principal. Il y a cependant un point important à garder en mémoire : en creusant le déficit budgétaire, on augmente la demande globale, qui à son tour peut promouvoir l'emploi. Néanmoins, il faut bien peser les avantages découlant du déficit et l'accélération attendue de la croissance. D'expérience, on peut affirmer qu'il ne faut pas perdre la maîtrise de la dette publique et que l'économie doit croître plus rapidement que l'encours du passif de l'État.

Pour de nombreux pays en développement, les possibilités d'obtenir des dons plus substantiels de l'étranger sont de plus en plus plausibles étant donné que les initiatives visant la réalisation des OMD suscitent un consensus grandissant. Cependant, comme relevé plus haut, la création d'espace budgé-

taire fait encore débat aujourd'hui, ainsi que l'illustrent Sachs (2005), Easterly (2006) et Collier (2007). Il n'en demeure pas moins que les dons peuvent procurer la marge de manœuvre nécessaire, même si les interrogations sur leur pérennité et leur prévisibilité ne sont pas sans fondement. Dans l'idéal, l'engagement des donateurs extérieurs à fournir un flux donné de ressources sur un certain nombre d'années autorise l'élargissement de l'espace budgétaire, alors que c'est impossible si le même montant est versé au fur et à mesure, sans que l'on soit certain que les versements auront bien lieu d'une année sur l'autre.

Espace de politique monétaire

Le débat à propos de la marge de manœuvre monétaire tourne autour du ciblage de l'inflation associé aux cadres macroéconomiques qui doivent permettre aux pays en développement, notamment en Afrique, d'atteindre les OMD. Il importe de noter que le ciblage de l'inflation est également directement lié à la question de l'espace budgétaire. Comme le souligne Goldsbrough (2006), le ciblage de l'inflation soulève deux types d'arguments. D'un côté, certains affirment qu'une cible d'inflation peu élevée restreint l'espace budgétaire disponible pour les dépenses orientées sur les OMD. Cependant, ce point a davantage trait à l'espace budgétaire créé grâce au financement du déficit budgétaire par la politique monétaire. Le second argument est que les pays à faible revenu, notamment sur le continent africain, sont plus vulnérables aux chocs exogènes, de sorte qu'il est important pour eux de faire preuve de prudence, puisqu'ils ne seront peut-être pas en position de supporter les chocs sur les prix concomitants.

Chowdhury (2005) et Heller (2005) suggèrent qu'il existe un consensus sur la non-linéarité de la relation entre inflation et croissance. Toutefois, des différences apparaissent dans les études empiriques concernant la fourchette d'inflation au-delà de laquelle la cherté pèse sur l'économie. À partir des résultats de régressions sur plusieurs pays cités dans Goldsbrough (2006), certaines études estiment que ce seuil s'établit à 5-10 %, alors que d'autres le fixent à 10-20 %. Si l'on met cette question de côté, le point critique consiste à savoir s'il y a de la marge pour élargir l'espace budgétaire sans créer de tensions inflationnistes. Cette contribution s'attache à mettre en relation d'un côté la production potentielle et l'écart de production et, de l'autre, l'espace budgétaire, ainsi que ses liens possibles avec l'inflation.

3. Mesurer le potentiel de production et l'écart de production

Il est essentiel de mesurer la production potentielle et l'écart de production d'une économie si l'on veut identifier comment parvenir à une croissance pérenne non inflationniste et évaluer la politique macroéconomique. On considère que le potentiel de production est le meilleur indicateur composite de la capacité agrégée en ce qui concerne l'offre d'une économie. Il est

également important pour les pays les moins avancés dont les limites relatives à l'offre représentent un déterminant crucial de la situation macroéconomique. En effet, dans la mesure où des données suffisantes sont disponibles, il devrait être possible de prendre en compte la production potentielle d'une économie pour définir sa politique.

Le potentiel de production est la production maximale qu'une économie pourrait dégager sans générer de hausse de l'inflation (De Masi, 1997). L'estimation de sa tendance aide à déterminer le rythme d'une croissance soutenable. De manière générale, l'écart de production représente la différence entre la production effective et la production potentielle ou les mouvements temporaires s'écartant de la production potentielle, mesurée en proportion de la production potentielle. Son estimation donne un point de référence essentiel au regard duquel on peut évaluer les tensions inflationnistes ou désinflationnistes, ainsi que la situation conjoncturelle de l'économie. Lorsque la production effective est supérieure au potentiel de production, cela signifie que l'économie connaît une demande excédentaire. Cette situation est souvent perçue comme source de tensions inflationnistes et requiert une réaction appropriée qui permette de réduire la demande agrégée, par exemple en comprimant les dépenses publiques ou en resserrant les conditions monétaires. L'inverse, signe de capacités excédentaires, peut nécessiter un assouplissement de la politique monétaire et d'autres mesures de stimulation de la demande.

La production potentielle et l'écart de production sont également directement pertinents pour la politique budgétaire puisque les recettes et dépenses publiques sont influencées par la situation du pays dans le cycle conjoncturel. En phase ascendante, le solde budgétaire sera davantage positif en raison de recettes plus élevées et d'une croissance moins rapide des dépenses, et *vice-versa* en phase descendante. Dès lors, on peut utiliser la production potentielle et l'écart de production pour déterminer le solde budgétaire corrigé des influences conjoncturelles. Ce dernier est égal au solde budgétaire effectif corrigé des écarts entre production effective et potentielle ; il donne donc une indication de la situation budgétaire structurelle de l'État.

La mesure de la production potentielle et de l'écart de production est souvent associée à des méthodes de décomposition des cycles budgétaires permettant de distinguer la composante permanente (ou tendancielle) d'une série de sa composante transitoire (ou cyclique). La production potentielle correspond à la première, tandis que l'écart de production correspond à la seconde. Toutefois, Pagan (2003) affirme que ces écarts ne sont pas des indicateurs du cycle d'activité, bien que ce soit généralement ainsi qu'on les présente. En conséquence, un niveau d'écart de production donné peut être compatible aussi bien avec une expansion qu'avec une contraction.

En général, il existe deux grands types de méthodes utilisables pour estimer la production potentielle, que l'on peut synthétiser en modèles de tendance et estimation des relations structurelles. La première s'efforce de séparer, au sein du processus, les composantes permanentes des composantes

cycliques, tandis que la seconde isole les effets des influences structurelles et cycliques sur la production au moyen de modèles économiques. Parmi les modèles de tendance, citons le filtre Hodrick-Prescott et les modèles à composantes non observables. Les approches permettant d'estimer les relations structurelles sont notamment le modèle linéaire, les modèles à vecteurs auto-régressifs (VAR) et la méthode d'estimation par les fonctions de production. On trouvera une discussion plus détaillée sur les différentes approches permettant d'estimer la production potentielle et l'écart de production par exemple dans Njuguna *et al.* (2003).

Cette section présente les outils spécifiques utilisés dans cette étude pour mesurer la production potentielle. En raison du manque de données pour la plupart des pays d'Afrique³, nous nous limitons ici au modèle linéaire et au filtre Hodrick-Prescott.

3.1. Méthodes d'estimation

Le modèle linéaire

Le moyen le plus simple d'estimer l'écart de production et la production potentielle consiste à utiliser une tendance linéaire. Cette méthode repose sur l'hypothèse selon laquelle la production potentielle est une fonction déterministe du temps, et l'écart de production, un résidu par rapport à la tendance linéaire. Cette méthode suppose que la production se situe en moyenne à son niveau potentiel, sur la période étudiée. Par conséquent, la tendance de production, qui représente la production potentielle, peut être estimée comme suit :

$$y_t^* = \text{Tendance} \hat{\alpha}_0 + \hat{\alpha}_1 t \quad (3.1)$$

où y_t^* est la tendance de production, et $\hat{\alpha}_i$ avec $i = 0, 1$, les coefficients estimés à partir de la régression de la série temporelle de la production effective. On obtient l'écart de production comme suit :

$$c_t = y_t - y_t^* \quad (3.2)$$

où c_t est l'écart de production, y_t est la production effective, y_t^* est la production potentielle obtenue en (3.1), et $t = 1, 2, \dots, T$ un indice temporel.

Cette méthode présente plusieurs limites : a) l'évolution sur le long terme de la série temporelle est déterministe et donc parfaitement prévisible, b) on constate que l'estimation de l'écart de production est sensible à la période d'échantillonnage utilisée dans l'estimation de régression (voir, par exemple, de Brouwer 1998), et enfin c) cette méthode suppose que la production

3. Par exemple, pour estimer la production potentielle et l'écart de production au moyen de l'approche par les fonctions de production, il serait nécessaire d'utiliser des données sur l'emploi, lesquelles ne sont pas disponibles pour beaucoup de pays africains.

potentielle croît à un rythme constant, ce qui, souvent, ne se vérifie pas.

Le filtre Hodrick-Prescott

Le filtre Hodrick-Prescott ou méthode Hodrick-Prescott (Hodrick et Prescott, 1997), que l'on appellera ci-après filtre HP, est une procédure de lissage simple. Cette méthode part de l'hypothèse selon laquelle, *a priori*, la composante croissance varie régulièrement au fil du temps. Le filtre HP part du cadre des séries temporelles dans lequel une série donnée, par exemple y_t (ou la production) peut être exprimée comme la somme d'une composante de croissance ou tendance y_t^* (ou production potentielle) et d'une composante cyclique ou écart de production c_t , c'est-à-dire :

$$y_t = y_t^* + c_t \quad (3.3)$$

Cette mesure du lissage de y_t^* est la somme des carrés de ses différences secondes. On suppose que la moyenne des écarts de c_t par rapport à y_t^* est proche de zéro à long terme. Ces hypothèses conduisent à un problème de programmation où les composantes de la croissance s'obtiennent par la minimisation de l'expression suivante :

$$\begin{aligned} \text{Min L} &= \frac{1}{2} \sum_{t=1}^T c_t^2 + \lambda \sum_{t=2}^T (\Delta y_t^* - \Delta y_{t-1}^*)^2 \frac{1}{2} \\ &= \sum_{t=1}^T (y_t - y_t^*)^2 + \lambda \sum_{t=2}^T [(y_t^* - y_{t-1}^*) - (y_{t-1}^* - y_{t-2}^*)]^2. \end{aligned} \quad (3.4)$$

Le paramètre λ est un nombre positif, ce qui pénalise la variabilité dans la série des composantes de la croissance. Plus la valeur de λ est grande, plus la solution en série est lisse. En outre, quand λ tend vers l'infini, la limite des solutions à l'équation (3.4) est le moindre carré d'un modèle linéaire à tendance temporelle. À l'autre extrémité, quand le facteur de lissage tend vers zéro, on minimise la fonction en éliminant la différence entre production effective et production potentielle, c'est-à-dire en considérant que la production potentielle est égale à la production effective. Dans la plupart des travaux empiriques, on retient la valeur $\lambda = 1\,600$ lorsque l'on utilise des données trimestrielles.

Le filtre HP est utilisé dans un certain nombre d'études empiriques (voir par exemple De Masi, 1997 ; de Brouwer, 1998 ; Scacciavillani et Swagel, 1999 et Cerra et Saxena, 2000). La popularité de cette méthode tient à la flexibilité qu'elle confère lorsque l'on veut suivre les caractéristiques des fluctuations de la production tendancielle. L'avantage du filtre HP est qu'il rend l'écart de production stationnaire sur une grande fourchette de valeurs de lissage et qu'il permet à la tendance de varier au fil du temps. En outre, dans la plupart des études concernant les pays en développement, cette méthode est privilégiée parce qu'elle nécessite beaucoup moins de données (cf. De Masi, 1997).

Comme les autres méthodes permettant de mesurer la production potentielle et l'écart de production, le filtre HP présente aussi certaines faiblesses (voir Harvey et Jaeger, 1993 pour une argumentation). Tout d'abord, en faisant varier le facteur de lissage (λ), on influe sur la sensibilité de la production potentielle aux évolutions de la production effective (de Brouwer, 1998). De Brouwer (1998) constate qu'un facteur de lissage inférieur produit une estimation « plus petite » de l'écart. Si le facteur de lissage est élevé, l'estimation donne une production supérieure au potentiel, mais pour un lissage modéré à faible, l'estimation suggère une production inférieure au potentiel. Cet auteur constate également que les cycles de production sont sensibles au facteur de lissage. Il est, par conséquent, difficile d'identifier un paramètre de lissage (λ) adéquat.

Une autre faiblesse de ce filtre tient au fort biais d'échantillonnage, qui reflète l'objectif d'ajustement symétrique de la méthode sur l'ensemble de l'échantillon et les différentes contraintes qui s'appliquent au sein de l'échantillon et à ses limites. Ce problème se pose en particulier lorsque l'on s'intéresse aux observations les plus récentes de l'échantillon en vue d'en tirer des conclusions pour la mise en œuvre de politiques et des projections pour le futur immédiat. Cependant, pour parer à ce problème, des chercheurs utilisent des projections de la production pour compléter les observations. La fiabilité de la production potentielle et de l'écart de production mesurés dépend alors de l'exactitude des prévisions utilisées pour éviter le biais d'échantillonnage.

3.2. Mesures empiriques

Le tableau 1 en annexe synthétise le résultat de l'estimation de l'écart de production pour une sélection de pays d'Afrique calculées avec le filtre HP pour la période 1986-2005 par intervalle de cinq ans. Il montre également deux indicateurs importants utilisés dans le débat sur l'espace budgétaire : le taux d'inflation et le solde budgétaire de l'État. Il présente en outre le taux de croissance du PIB en volume, ce qui permet de mettre en relation l'écart de production/l'espace budgétaire avec les discussions sur les OMD. Il est généralement admis que, pour qu'un pays d'Afrique atteigne l'OMD consistant à réduire de moitié la pauvreté d'ici à 2015, il doit afficher une croissance économique supérieure à 7 % par an en volume. Dans la suite de cette section, on cherche à savoir s'il existe une marge de manœuvre pour accroître les dépenses qui permettraient la réalisation des OMD, compte tenu de la production potentielle et de l'écart de production. Si le tableau montre les résultats sur la période 1986-2005, le débat sur l'accroissement des dépenses concerne surtout la période post-Sommet du Millénaire. Cependant, la critique selon laquelle la focalisation sur la stabilisation macroéconomique pourrait avoir empêché d'exploiter des opportunités reste valide, d'où les discussions pour la période précédant l'an 2000.

Fin des années 1980 : focalisation raisonnable sur la stabilisation macroéconomique

Comme le montrent les estimations présentées au tableau 1, les deux tiers des pays d'Afrique retenus dans l'échantillon affichent un écart de production positif sur la période 1986-1990, signe que leur économie connaissait une demande excédentaire et opérait donc au-delà de ses capacités. Dans le même temps, l'inflation était manifestement problématique : un nombre significatif de pays enregistrait un taux d'inflation supérieur à 20 %. Pourtant, seulement quatre des pays à la demande excédentaire affichaient un taux de croissance moyen supérieur à 5 % et, dans la majorité des cas, la définition de cadres macroéconomiques stricts avec des cibles d'inflation peu élevées semblait assez raisonnable. Sur le plan théorique, on ne peut ignorer la possibilité que la demande excédentaire a été également à l'origine de prix élevés.

On peut faire quelques observations sur les différents pays. Le Botswana a été l'une des économies affichant les meilleures performances sur cette période. Alors qu'il affichait un excédent budgétaire et un taux d'inflation de 10 % sur cette période, ce pays opérait déjà au-dessus de son potentiel. En effet, le fait que le ralentissement de 1991-1995 se soit accompagné d'un excédent budgétaire indique que le problème auquel était confronté le Botswana ne tenait peut-être pas à l'espace budgétaire, mais probablement à sa capacité d'absorption.

Sur la seconde moitié des années 1980, le Lesotho, le Nigeria, le Kenya, le Swaziland et les Seychelles ont été parmi les pays qui affichaient les meilleures performances, avec des taux de croissance moyens supérieurs à 5 %. Parmi eux, les Seychelles auraient pu accélérer leur croissance étant donné leur faible inflation et leurs capacités excédentaires. Les cas du Nigeria et du Lesotho démontrent qu'à cette époque, des cibles macroéconomiques spécifiques par pays ont pu être pertinentes. D'un côté, le Nigeria affichait un taux de croissance honorable, mais un écart de production négatif. Cela signifie qu'il avait de la marge pour accélérer sa croissance. En revanche, son taux d'inflation de 26 % était supérieur au niveau que l'on pouvait considérer comme approprié à l'époque. Tel n'était toutefois pas le cas du Lesotho, qui présentait à la fois un faible déficit et une inflation de 13,5 %. Étant donné qu'il disposait aussi de capacités non utilisées, il aurait en effet pu accélérer sa croissance s'il avait reçu davantage d'aide.

Début des années 1990 : persistance des instabilités macroéconomiques face aux capacités excédentaires

L'intérêt de cadres macroéconomiques stricts durant la première moitié des années 1990 paraît également évident. Sur la période 1991-1995, seulement un tiers des pays ont enregistré une demande excédentaire. Les autres opéraient en deçà de leurs capacités, mais beaucoup se trouvaient à la limite. Si le fait que de nombreux pays se soient retrouvés soit à la limite soit avec un excédent de capacités suggère que la croissance aurait pu être accélérée, étant

donné les piètres chiffres de la croissance à l'époque, les forts taux d'inflation ont conduit à éliminer l'option d'une accélération. De fait, seulement trois pays (le Soudan, Maurice et la Namibie) dégageaient un taux de croissance supérieur à 5 %.

Mais comme on peut le voir sur le tableau 1, les taux d'inflation étaient élevés sur la période 1991-1995 : dans un nombre considérable d'économies, ce taux était supérieur à 20 %. En conséquence, même si de nombreux pays comme Madagascar, le Malawi, Maurice, le Mozambique et le Zimbabwe disposaient de capacités excédentaires, il leur aurait été plus difficile, en raison de ces forts taux d'inflation, d'élargir leur espace budgétaire sans risquer d'aggraver la situation macroéconomique. En outre, ces mêmes pays présentaient des déficits qui laissaient peu de possibilité d'exploiter les capacités excédentaires sans introduire de nouveaux sujets d'inquiétude pour la stabilité macroéconomique.

De même, des pays comme l'Angola et la République démocratique du Congo (RDC) affichaient un taux de croissance négative et, bien qu'ils disposaient des capacités excédentaires, la priorité était la stabilisation macroéconomique. Cependant, le Rwanda, qui à l'époque aurait pu tirer profit d'un élargissement de l'espace budgétaire généré par des dons, démontre l'intérêt à prendre en compte les spécificités locales lorsqu'il s'agit de définir les politiques.

*Seconde moitié des années 1990 :
l'écart de production aurait-il pu être davantage exploité ?*

On a pu noter des améliorations évidentes dans la seconde moitié des années 1990 : la croissance a progressé, beaucoup d'autres pays étaient passés au-dessus des 5 %. Parallèlement, des signes indiquent clairement que l'inflation était maîtrisée : de nombreux pays enregistraient un taux inférieur à 10 %, même si plusieurs restaient encore au-dessus de cette barre, notamment les pays en conflit, comme l'Angola et la RDC. Par ailleurs, le solde budgétaire était déficitaire dans de nombreuses économies. Quant à l'écart de production, les deux tiers des pays disposaient de capacités excédentaires. Compte tenu de la stabilité macroéconomique enregistrée à ce moment-là, il y avait de la marge pour un agrandissement de l'espace budgétaire qui aurait exploité les capacités excédentaires. Mais selon le consensus de cette époque sur les seuils d'inflation, on peut dégager les points suivants : des pays comme la Zambie, la Sierra Leone et d'autres présentant une inflation à deux chiffres en même temps que des capacités excédentaires auraient pu essayer d'accélérer la croissance, au risque d'aggraver leur taux d'inflation. Mais ce risque n'aurait pas existé si l'espace budgétaire avait été créé via des dons plutôt que par des emprunts auprès de banques centrales. Il semble que la focalisation sur la stabilisation macroéconomique demeurait la préoccupation prépondérante alors qu'il aurait probablement fallu se concentrer davantage sur l'accélération de la croissance.

La réalité du « piège de la stabilisation » et ses implications pour le débat sur la marge de manœuvre des politiques publiques

Selon la définition de Chowdhury (2005), le « piège de la stabilisation » est une situation caractérisée par une faible inflation et une croissance insuffisante pour réduire la pauvreté. Pour qu'une économie puisse s'extraire de ce piège, il sera nécessaire d'exploiter les opportunités que présente la relation non linéaire entre inflation et croissance. En d'autres termes, tirer parti de la relation positive entre inflation modérée et croissance économique. Cela signifie éviter une inflation aussi bien trop faible que trop forte, qui sont toutes deux dommageables à la croissance économique. Pour sortir du piège, on peut tabler sur une hypothèse implicite : la probabilité qu'une inflation modérée⁴ ne dérape en une hyperinflation est faible. Que peut-on en déduire pour les pays africains après le Sommet du Millénaire, qui auraient dû donner la priorité à l'accent devrait être mis sur l'accélération de la croissance économique ?

Comme le montre le tableau 1, au cours des cinq premières années après le Sommet du Millénaire (2001-2005), du point de vue des macro-indicateurs, le taux d'inflation moyen de la majorité des pays était inférieur à 10 %. Cela signifie que les objectifs de stabilisation macroéconomique ciblés par les politiques adoptées entre le milieu des années 1980 et celui des années 1990 avaient été atteints. Dans le même temps, le déficit budgétaire était également faible dans tous les pays à l'exception de la Sierra Leone, de Madagascar et du Bénin. Malheureusement, la faiblesse des taux d'inflation et des déficits budgétaires s'accompagnait de taux de croissance positifs mais inférieurs à 5 %. En effet, seulement quatre pays enregistraient le taux de croissance souhaité de 7 %, à savoir la Sierra Leone, le Mozambique, l'Angola et les Comores. Remarquons, et il n'y a rien de surprenant à cela, qu'il s'agit de pays sortant d'un conflit.

À l'évidence, les économies africaines se trouvaient prises dans le piège de la stabilisation. Ce constat soulève la question de savoir si elles avaient de la marge pour accélérer la croissance. Dans le contexte de la réalisation des OMD, on peut voir le problème sous deux angles, en commençant par celui des écarts de production de ces économies compte tenu de leur potentiel. Comme le montre le tableau 1, seulement cinq pays avaient des capacités excédentaires, et même parmi ceux-ci, seule la Mauritanie affichait des capacités significatives non utilisées. Cependant, des pays comme les Seychelles, le Malawi, la Guinée-Bissau et la Côte d'Ivoire disposaient d'une certaine marge d'accélération en raison de leur écart de production qui, bien que maigre, était négatif. Les capacités excédentaires dans ces cinq économies auraient pu être exploitées sans qu'aucun impact ne se fasse sentir sur l'inflation et le déficit budgétaire.

4. Chowdhury (2005) suggère que l'on peut donc tolérer une inflation « modérée », de l'ordre de 10-12 %, ce qui s'inscrit dans la fourchette fixée par Goldsbrough (2005), de 10-20 %.

Lorsque l'on se demande si des efforts d'accélération de la croissance auraient été justifiés ou si le débat sur l'espace budgétaire n'est que rhétorique, la seconde perspective est mise en exergue par les pays affichant une demande excédentaire. On pourrait affirmer qu'avec un cadre macroéconomique strict, il n'y avait pas de marge pour améliorer la croissance par la création d'espace budgétaire étant donné que la plupart des économies africaines présentaient des écarts de production positifs. Mais d'un autre côté, compte tenu des faibles taux d'inflation, il semble évident qu'il y avait de quoi supporter un espace budgétaire légèrement plus vaste en poursuivant des objectifs d'inflation et de déficit budgétaire plus souples.

4. Conclusions

Cette contribution s'est intéressée aux arguments plaidant en faveur ou contre l'accélération de la croissance économique en Afrique dans le but d'atteindre l'OMD relatif à la réduction de moitié de la pauvreté d'ici 2015. Elle s'est efforcée de montrer si le débat pour un élargissement de l'espace budgétaire était fondé sur une base empirique solide ou s'il était purement théorique. Pour répondre à ces questions, elle propose des mesures empiriques des écarts de production dans plusieurs pays d'Afrique. Celles-ci sont ensuite présentées en regard de deux indicateurs-clés, le taux d'inflation et le solde budgétaire, dont on a affirmé que les cibles étaient fixées à un niveau trop bas pour favoriser une quelconque initiative qui aurait propulsé les économies africaines vers des taux de croissance plus élevés.

Cette contribution montre qu'au début de la mise en place de cadres macroéconomiques stricts, la plupart des économies africaines affichaient des écarts de production positifs, ce qui signifie qu'elles opéraient au-delà de leurs capacités. Mais dans le même temps, elles se caractérisaient par une forte inflation. Les politiques de gestion de la demande qui ont été instaurées pour remédier aux instabilités macroéconomiques associées à cette forte inflation forte ont *in fine* fait basculer la plupart des économies vers une situation d'écart de production négatif. Toutefois, l'inflation restait soutenue et le risque de persistance de l'instabilité macroéconomique réel.

Cependant, comme le suggère la présente contribution, quand a commencé la deuxième décennie de rigueur macroéconomique, on a laissé échapper une opportunité d'adopter une approche au cas par cas, puisque certains pays affichaient, à cette époque, un écart de production négatif associé à un taux d'inflation faible et à un solde budgétaire réaliste. Cela s'est répercuté, d'une manière ou d'une autre, sur la période post-Sommet du Millénaire, conduisant de nombreux pays d'Afrique dans le piège de la stabilisation, la plupart d'entre eux affichant une faible croissance économique dans un environnement de faible inflation. Étant donné que peu de pays présentaient des capacités excédentaires, et que d'autres avaient une demande à peine excédentaire, cette contribution montre qu'il y avait une marge pour accélérer la

croissance via la création d'un espace budgétaire, qui aurait pu exploiter l'espace entre les cibles macroéconomiques strictes et les seuils plus souples pour l'inflation et le solde budgétaire sans lesquels on ne peut atteindre les OMD. Les éléments présentés dans le présent document conduisent à la conclusion générale que, compte tenu de la production potentielle et de l'écart de production de la plupart des pays d'Afrique, ainsi que du piège de la stabilisation dans lequel ils se trouvent, les arguments en faveur de l'espace budgétaire ou monétaire semblent justifiés.

Références

- Bruno M. (1995), "Does inflation really lower growth ?", *Finance and Development* 32(3), pp. 35-38.
- Bruno M. and W. Easterly (1998), "Inflation crises and long-run growth", *Journal of Monetary Economics* 41, pp.3-26.
- Chowdhury A. (2005), "The 'Stabilisation Trap' and Poverty Reduction-What can Monetary Policy Do ?", mimeo, University of Western Sydney.
- Collier P. (2007), *The Bottom Billion : Why the Poorest Countries are Failing and What can be Done about It*, Oxford University Press.
- De Brouwer G. (1998), Estimating Output Gaps, Discussion Paper No. 9809, Economic Research Department, Reserve Bank of Australia.
- De Masi P. R. (1997), IMF Estimates of potential output : Theory and Practice, IMF Working Paper No. WP/97/177.
- Easterly W. (2006), *The White Man's Burden : Why the West Efforts to Aid the Rest Have done so Much Ill and so Little Good*, Penguin Press.
- Goldsbrough D. (2006), "The Nature of the Debate between the IMF and its Critics", Working Group on IMF Programmes and Health Expenditures Background Paper, Centre for Global Development.
- Heller P. (2005), Understanding Fiscal Space, IMF Policy Discussion Paper PDP/05/4, International Monetary Fund.
- Hodrick R. and E. Prescott (1997), "Post-War U.S. Business Cycle", *Journal of Applied Econometrics* 8, pp. 231-247.
- Njuguna A., S. Karingi and M. Kimenyi (2003), Alternative Methodologies for Measuring Kenya's Potential Output and Output Gap, KIPPRA Discussion Paper No. 28, Kenya Institute for Public Policy Research and Analysis.
- Pagan A. (2003), Three Views of the Business Cycle and their Implications, Australian National University and University of New South Wales, Mimeo.
- Sachs J.D. (2005), *The End of Poverty : Economic Possibilities for Our Time*, Penguin Books : New York.

Annexe : Tableau 1 *Écart de revenu des pays africains choisis*

| | 1981-1985 | | | | 1986-1990 | | | | 1991-1995 | | | |
|--------------------------------------|------------------------------------|----------------|--|--|------------------------------------|----------------|--|--|------------------------------------|----------------|--|--|
| | Croissance du PIB Taux, en % | Inflation % | Excédent/ déficit budgétaire % du PIB | Écart de production en % du potentiel | Croissance du PIB Taux, en % | Inflation % | Excédent/ déficit budgétaire % du PIB | Écart de production en % du potentiel | Croissance du PIB Taux, en % | Inflation % | Excédent/ déficit budgétaire % du PIB | Écart de production en % du potentiel |
| Afrique du Sud | 1,40 | 14,00 | | 0,60 | 1,68 | 15,33 | | 1,54 | 0,89 | 11,31 | | -1,93 |
| Angola | 1,46 | | | -3,74 | 3,28 | | | 8,92 | -3,78 | 1 076,54 | | -6,65 |
| Bénin | 4,66 | | | 1,65 | 0,89 | | | 0,14 | 4,25 | 17,81 | | -1,91 |
| Botswana | 10,01 | 10,94 | | -1,41 | 11,87 | 10,23 | 19,085 | 1,69 | 4,06 | 12,66 | 11,02 | -0,44 |
| Burkina Faso | 40,18 | 7,90 | | -0,12 | 2,64 | -0,47 | | 1,15 | 3,84 | 6,73 | | -1,27 |
| Burundi | 5,35 | 8,86 | | -2,45 | 3,75 | 6,39 | | 2,10 | -2,40 | 10,92 | -4,82 | 5,00 |
| Cameroun | 9,40 | 12,10 | | 1,38 | -2,22 | 4,41 | -5,5858 | 7,05 | -1,86 | 8,20 | -2,13 | -7,06 |
| Comores | 4,29 | | | 0,54 | 1,62 | | | 1,36 | 0,89 | | | -0,35 |
| Congo, République démocratique du | 1,86 | 44,94 | | -2,53 | 0,01 | 75,91 | -6,5219 | 8,55 | -7,12 | 6 517,08 | -8,57 | -5,18 |
| Congo, République du | 10,57 | | | 6,04 | -0,26 | 1,34 | | -1,34 | 0,70 | 10,23 | | -0,66 |
| Côte-d'Ivoire | 0,32 | 5,63 | | -0,04 | 1,18 | 4,76 | | 1,01 | 1,51 | 9,69 | | -4,46 |
| Gabon | 2,56 | 9,86 | | 3,33 | 1,73 | 2,21 | | -4,39 | 3,13 | 5,01 | | -0,70 |
| Gambie | 3,23 | 13,57 | | 0,11 | 4,10 | 22,44 | 0,12569 | 0,01 | 2,11 | 6,66 | | 0,57 |
| Ghana | -0,25 | 62,33 | | -2,97 | 4,81 | 31,64 | | 0,04 | 4,28 | 27,48 | | 0,46 |
| Guinée-Bissau | 6,45 | | | 1,89 | 3,78 | 58,02 | | -2,97 | 3,18 | 47,17 | | 0,43 |
| Kenya | 2,53 | 13,39 | | -2,12 | 5,64 | 11,00 | | 2,01 | 1,61 | 24,75 | -2,61 | -0,39 |
| Lesotho | 3,09 | 13,27 | | -0,52 | 5,86 | 13,51 | -0,4929 | -1,99 | 3,96 | 13,10 | 4,17 | -0,62 |
| Liberia | -1,88 | 3,31 | | 0,28 | -16,48 | 6,94 | | 16,24 | -21,66 | | | -48,01 |
| Madagascar | -1,55 | 20,41 | | -2,49 | 2,75 | 15,43 | | 2,31 | -0,28 | 24,22 | | -1,93 |
| Malawi | 2,17 | 13,14 | | -0,43 | 2,32 | 19,48 | | -0,57 | 3,52 | 35,42 | | -2,03 |
| Mali | -2,25 | | | -0,60 | 3,86 | 0,26 | | 0,21 | 2,99 | 6,38 | | -0,49 |
| Mauritanie | 0,92 | | | -59,17 | 2,47 | 7,29 | | -66,46 | 3,26 | 7,16 | | -72,12 |

| | 1981-1985 | | | | 1986-1990 | | | | 1991-1995 | | | |
|--------------|------------------------------------|----------------|--|--|------------------------------------|----------------|--|--|------------------------------------|----------------|--|--|
| | Croissance du PIB Taux, en % | Inflation % | Excédent/ déficit budgétaire % du PIB | Écart de production en % du potentiel | Croissance du PIB Taux, en % | Inflation % | Excédent/ déficit budgétaire % du PIB | Écart de production en % du potentiel | Croissance du PIB Taux, en % | Inflation % | Excédent/ déficit budgétaire % du PIB | Écart de production en % du potentiel |
| Maurice | 4,33 | 9,11 | | 140,88 | 7,39 | 7,49 | 0,33141 | 200,73 | 5,13 | 7,10 | -0,10 | 254,93 |
| Mozambique | -4,62 | | | -0,99 | 5,62 | 45,76 | | 2,00 | 2,68 | 47,65 | | -2,20 |
| Namibie | -0,19 | | | -0,12 | 2,68 | | | -1,83 | 4,96 | | -3,78 | 0,97 |
| Niger | -2,32 | 7,90 | | -1,33 | 2,60 | -2,99 | | 2,19 | 0,81 | 6,62 | | -1,83 |
| Nigeria | -2,75 | 15,40 | | -3,83 | 5,42 | 25,87 | | -1,53 | 2,49 | 48,92 | | 2,96 |
| RCA | 2,29 | 8,17 | | -0,42 | 0,04 | -1,66 | | 2,65 | 1,09 | 7,46 | | -3,51 |
| Rwanda | 2,68 | 6,55 | | -1,52 | 1,50 | 2,24 | -5,3504 | 6,98 | -3,95 | 13,85 | -4,48 | -5,77 |
| Sénégal | 3,23 | 11,94 | | 0,09 | 3,22 | 0,20 | | 2,34 | 1,53 | 7,54 | | -2,22 |
| Seychelles | 0,92 | 4,13 | | -2,25 | 5,56 | 2,03 | | -2,03 | 2,90 | 1,62 | -3,56 | -1,04 |
| Sierra Leone | 0,87 | 52,39 | | -0,54 | 1,09 | 93,12 | | 3,74 | -5,05 | 48,12 | | 2,72 |
| Soudan | 0,83 | 32,09 | | 1,45 | 4,55 | 48,32 | | -0,08 | 5,13 | 105,27 | | -0,87 |
| Swaziland | 2,61 | 15,17 | | -4,59 | 10,26 | 13,63 | | 1,51 | 2,88 | 10,91 | | 0,41 |
| Tchad | 9,18 | 12,70 | | -0,46 | 1,94 | -1,60 | | 2,61 | 2,44 | 8,52 | | 2,02 |
| Togo | -0,24 | 6,97 | | -2,16 | 2,51 | 0,84 | | 3,87 | 0,61 | 11,27 | | -6,43 |
| Zambie | 0,53 | | | -0,51 | 1,64 | 76,86 | | 1,84 | -1,28 | 107,24 | | -0,31 |
| Zimbabwe | 4,36 | 15,11 | | 0,66 | 4,60 | 12,89 | -2,6296 | -1,27 | 1,39 | 27,57 | -4,10 | -2,84 |

Annexe. Tableau 1 (suite)

| | 1996-2000 | | | | 2001-2005 | | | |
|--------------------------------------|---------------------------------|----------------|--|---|---------------------------------|----------------|--|---|
| | Croissance du PIB Taux, en % | Inflation % | Excédent/déficit budgétaire % du PIB | Écart de production en % du potentiel | Croissance du PIB Taux, en % | Inflation % | Excédent/déficit budgétaire % du PIB | Écart de production en % du potentiel |
| Afrique du Sud | 2,80 | 6,67 | -1,96 | -0,42 | 3,75 | 5,10 | -1,43 | 0,38 |
| Angola | 6,43 | 1 008,95 | | -1,47 | 10,55 | 86,01 | | 1,39 |
| Bénin | 5,35 | 3,73 | | -0,03 | 4,08 | 2,84 | -10,29 | 0,75 |
| Botswana | 8,35 | 8,36 | 9,85 | -1,58 | 5,84 | 3,35 | | 0,78 |
| Burkina Faso | 4,32 | 2,43 | | -0,45 | 5,10 | 3,05 | -4,38 | 0,66 |
| Burundi | -1,34 | 19,55 | -4,65 | -6,49 | 2,20 | 8,00 | | 1,55 |
| Cameroun | 4,75 | 3,00 | 1,62 | -1,08 | 3,66 | 2,02 | | 1,60 |
| Comores | 1,47 | | | -1,55 | 2,79 | | | 0,64 |
| Congo, République démocratique du | -3,91 | 311,00 | -2,71 | -3,21 | 4,04 | 78,00 | -0,06 | 1,90 |
| Congo, République du | 2,52 | 4,44 | | -1,79 | 4,40 | 2,46 | -0,03 | 1,08 |
| Côte-d'Ivoire | 3,21 | 2,89 | | 4,71 | 0,11 | 3,21 | -0,25 | -1,61 |
| Gabon | 1,76 | 0,94 | | 2,68 | 1,74 | 0,96 | | -0,81 |
| Gambie | 4,50 | 1,94 | | -1,40 | 3,92 | 9,49 | | 0,56 |
| Ghana | 4,32 | 25,33 | | -0,44 | 5,04 | 20,43 | -4,27 | 0,26 |
| Guinée-Bissau | 1,06 | 22,86 | | 2,52 | -0,12 | 1,47 | | -1,19 |
| Kenya | 2,16 | 8,53 | 0,21 | -0,06 | 3,60 | 7,89 | 0,08 | -0,19 |
| Lesotho | 3,01 | 7,73 | 4,84 | 2,03 | 2,83 | 7,87 | -0,17 | -0,55 |
| Liberia | 39,34 | | | 9,72 | -3,36 | | | 7,89 |
| Madagascar | 3,84 | 10,48 | -10,22 | 0,23 | 2,60 | 10,76 | -20,62 | 0,08 |
| Malawi | 3,92 | 30,17 | | 3,52 | 2,73 | 14,77 | | -1,53 |
| Mali | 5,19 | 1,72 | | -2,45 | 6,39 | 2,43 | | 1,69 |
| Mauritanie | 2,61 | 4,93 | | -74,80 | 4,04 | 7,25 | | -76,24 |
| Maurice | 5,38 | 6,26 | -2,01 | 297,02 | 4,15 | 3,99 | -3,26 | 322,27 |
| Mozambique | 8,00 | 15,48 | | -2,28 | 8,87 | 11,82 | | 1,68 |

| | 1996-2000 | | | | 2001-2005 | | | |
|--------------|---------------------------------|----------------|--|---|---------------------------------|----------------|--|---|
| | Croissance du PIB Taux, en % | Inflation % | Excédent/déficit budgétaire % du PIB | Écart de production en % du potentiel | Croissance du PIB Taux, en % | Inflation % | Excédent/déficit budgétaire % du PIB | Écart de production en % du potentiel |
| Namibie | 3,51 | | -2,91 | -0,13 | 4,40 | 4,52 | -3,60 | 0,15 |
| Niger | 2,92 | 2,67 | | 0,01 | 3,99 | 2,62 | | 0,76 |
| Nigeria | 3,08 | 12,27 | | -1,31 | 5,66 | 15,76 | | 0,20 |
| RCA | 2,38 | 1,05 | | 1,38 | -0,68 | 2,22 | -0,46 | -0,05 |
| Rwanda | 9,80 | 5,50 | | -3,56 | 5,40 | 6,71 | | 3,25 |
| Sénégal | 4,42 | 1,41 | -0,95 | -0,39 | 4,73 | 1,50 | -2,21 | 0,54 |
| Seychelles | 6,40 | 2,94 | -13,42 | 3,24 | -2,30 | 2,84 | -0,90 | -1,25 |
| Sierra Leone | -3,54 | 21,37 | -9,40 | -12,84 | 13,94 | 6,53 | -6,39 | 5,67 |
| Soudan | 6,31 | 43,65 | -0,39 | -1,17 | 6,26 | 7,75 | | 1,02 |
| Swaziland | 3,31 | 7,99 | | 0,37 | 2,20 | 6,09 | -2,59 | -0,27 |
| Tchad | 2,74 | 3,39 | | -5,27 | 13,76 | 3,68 | | 1,23 |
| Togo | 4,52 | 3,15 | | 4,10 | 2,49 | 2,64 | -2,91 | -0,69 |
| Zambie | 2,84 | 28,95 | -1,75 | -2,28 | 4,79 | 20,26 | | 1,20 |
| Zimbabwe | 0,89 | 37,27 | -6,05 | 6,76 | -5,56 | 108,40 | | -3,51 |